
Adresse de la société populaire d'Astaffort sur la découverte et la punition des conspirateurs, lors de la séance du 11 prairial an II (30 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Astaffort sur la découverte et la punition des conspirateurs, lors de la séance du 11 prairial an II (30 mai 1794). In: Tome XCI - Du 7 prairial au 30 prairial an II (26 mai au 18 juin 1794) p. 129;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1976_num_91_1_13621_t1_0129_0000_8

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Suprême ! sois témoin de nos vœux, ce sont nos cœurs qui les dictent, que la hache nationale fasse tomber le dernier de ces scélérats !

Et vous tous, Législateurs, amis du peuple, vous ses organes, qui par vos travaux méritez si bien l'estime et la reconnaissance publique, appelez-nous autour de vous, nos corps couvriront les vôtres, heureux si nous pouvons obtenir la gloire d'être frappés pour conserver à la patrie ceux qui l'ont sauvée ».

FRÉMY (*présid.*), JACQUEMAIN, BENON le jeune, GEORGE, FILLEDUR, SOUESME, RIOU, PERELLE, APPERT, DEMEGAY [et 1 signature illisible].

h

[*Le c. révol. de Blois à la Conv.; 7 prair. II*] (1).

« Un attentat horrible vient d'être commis en la personne de deux représentants du peuple. Cette nouvelle nous a causé la plus vive indignation. D'une voix unanime nous avons demandé vengeance, oui, vengeance, courageux représentants.

Comment, quand vous proclamez la sublime vérité gravée au fond du cœur de l'homme vertueux, quand vous tendez une main secourable à l'indigence et à l'infirmité, des scélérats abreuvés de crimes, osent porter une main parricide sur l'objet le plus cher aux français. Qu'ils périssent donc ces ennemis de la vertu ! qu'ils rentrent dans le néant pour ne laisser sur le sol de la liberté que des hommes d'une trempe brûlante en patriotisme et en probité ».

BEGUET (*présid.*), ARNAULD, GUILLOU, GIRAULT, AVRILLON, BOURGUIGNON, BIDON, AVEROUS, F. TALBEZ, BOULEUX, LEROUX, BERGEVIN.

i

[*La Sté popul. de Duclair à la Conv.; 15 flor. II*] (2).

« Citoyens représentants,

Quelle étonnante carrière vous parcourez. Avec quels travaux et quels obstacles, mais avec quelle gloire puisque vous en triomphez ! Sans exemple dans les siècles passés, la révolution que vous allez achever servira de modèle aux races futures pour assurer le bonheur que vous nous préparez. Nous ne vous dirons point, restez à votre poste, achevez avec énergie l'ouvrage si énergiquement commencé; c'est un devoir pour vous et ce serait un crime d'abandonner le timon au fort de l'orage. Puisse la dernière tentative des ennemis de la liberté rendue vaine par votre sagesse, être le terme de leurs criminels efforts. Puissiez-vous bientôt jouir avec tous vos concitoyens de la gloire, achetée par tant de fatigues, d'avoir régénéré la France et consolidé son bonheur; c'est la récompense des âmes généreuses et celle qui vous attend.

Tels sont les sentiments et les vœux de la Société populaire et républicaine de la com-

mune de Duclair, chef lieu de canton, district montagnard d'Yvetot, département de la Seine-Inférieure ».

GUILBERT (*présid.*), SAVALLE (*secrét.*).

j

La Société populaire d'Astaffort, département de Lot-et-Garonne, félicite la Convention nationale sur la punition des conspirateurs, sur le décret du 18 floréal, par lequel le peuple français reconnaît l'existence de l'Etre Suprême et l'immortalité de l'âme, lui témoigne son indignation sur le nouvel attentat commis envers Collot d'Herbois et Robespierre, et l'invite à rester à son poste (1).

[*Les Amis de la Constitution de 1793 formant la Société régénérée d'Astaffort à la Conv.; s.d.*] (2).

« Vive la Convention nationale, elle frappe avec la même inflexibilité les amis des rois et les faux amis du peuple.

Vive la Convention nationale, c'est par ses travaux vigilants que les scélérats masqués en patriotes qui conspirent contre la liberté ne souillent plus la terre de leur présence.

Vive la Convention nationale, elle a mis la justice et la vertu à l'ordre du jour dans la République française.

Convention nationale, reste à ton poste jusqu'à ce que l'univers ait rendu hommage à la République française, reste à ton poste, il est peu d'hommes dignes de te remplacer ».

LAROCHE (*présid.*), MERLE, BOURGEAT, LAGONDE, DUCONG.

k

[*La Sté popul. de Crestet à la Conv.; 29 germ. II*] (3).

« Citoyens représentants,

Instruits comme nous sommes des continuelles sollicitudes que vous vous donnez pour maintenir la patrie à la hauteur républicaine, ce serait manquer totalement à notre devoir de vous laisser ignorer plus longtemps ce que nous vous devons en revanche de vos soins à cet égard; oui ! Augustes représentants, les éloges que vous méritez ne peuvent pas partir de notre bouche parce que nous ne saurions y parvenir au point que vous les méritez, mais cependant, nous ne pouvons vous cacher la juste indignation qui nous a saisis au moment que nous avons appris que de nouveaux frénétiques ont encore osé attenter à renverser le sénat français, pour rétablir sur cet auguste débris un monstrueux despote, et, par là, tremper ses mains sacrilèges dans le sang innocent, c'est-à-dire dans le sang de tous les bons républicains; les scélérats, se sont-ils dit dans leurs complots liberticides, faisons tomber ce colosse et tout le reste sera dans l'épouvante et dans l'effroi; mais vos yeux toujours

(1) C 305, pl. 1145, p. 6.

(2) C 306, pl. 1158, p. 8.

(1) B⁴ⁿ, 13 prair. (2^e suppl¹).

(2) C 306, pl. 1158, p. 9.

(3) C 306, pl. 1158, p. 10.